

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.086

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

3 Août 1995

DATE D'AFFICHAGE

3 Août 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MM. LACOTTE, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. GAVEN par M. HUGENDBLER
M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

ABSENT EXCUSE :

M. BOISNARD

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Constitution de la Commission Communale des Impôts directs

VOTE : Pour : 30 Contre : 2

Par lettre en date du 22 Juin 1995, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de la Charente-Maritime rappelle que la Commission des Impôts Directs, placée sous la présidence de droit du Maire ou de l'Adjoint délégué, comprend huit Commissaires titulaires et huit Commissaires suppléants choisis par l'Administration Fiscale sur une liste de contribuables proposée en nombre double par le Conseil Municipal (32).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la lettre du 22 Juin 1995 de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de fixer, suivant le tableau annexé à la présente délibération, la liste des Commissaires titulaires et suppléants en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 Août 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS

